

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1022

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Pour construire le futur

Les festivités du 700^e, on le sait, sont placées sous le signe de l'utopie. Choix malencontreux qui évoque plus la fuite dans un imaginaire libéré de toute contrainte qu'une volonté d'affronter les problèmes de l'heure. Ne voit-on pas des banques, des assurances et d'autres institutions encore, généralement peu portées à proclamer le pouvoir de l'imagination, qui, pour se conformer à la tonalité de la célébration, proposent des concours richement dotés sur la Suisse de demain ? Le rêve ainsi encouragé nous permettra-t-il de surmonter le malaise — certains parlent même de crise — qui semble frapper la société helvétique ? Certes pas, et il y a fort à parier que le réveil post-festif n'en sera que plus douloureux.

L'avenir ne surgit pas d'un rêve éveillé mais se construit à partir des décisions prises aujourd'hui déjà. C'est pourquoi cette sorte d'engourdissement qui frappe la Suisse, cette propension à repousser les échéances, cet attentisme qui doit plus à la crainte qu'à la saine prudence ne présagent rien de bon pour le futur. Il y a vingt-cinq ans déjà deux parlementaires perspicaces avaient lancé l'idée d'une révision totale de la Constitution fédérale, une

manière de repenser et d'adapter le pacte politique et social de ce pays. L'entreprise avait suscité un intérêt certain dans la population, mais elle est aujourd'hui au point mort, notamment à cause du veto des organisations économiques et de l'abdication du Conseil fédéral.

Cette extrême retenue caractérise depuis quelques années l'action des autorités. L'opinion présumée du souverain devient prétexte à piétiner devant l'obstacle. On a pu observer le phénomène à propos de l'adhésion à l'ONU: des années durant le Conseil fédéral a estimé que le camp des partisans n'était pas suffisamment étoffé pour oser une votation populaire et, lorsque la question enfin fut posée, le camp s'était désagrégé. Même scénario au sujet de la TVA: deux échecs populaires conduisent le gouvernement à geler tout projet d'adaptation de la fiscalité. Certes, en démocratie directe, c'est au peuple qu'il incombe de trancher en dernière instance. Mais la décision ne tombe pas du ciel; elle résulte d'un processus d'information et de formation de l'opinion, d'une volonté de conviction des autorités et

JD

(suite à la page 2)

SESSION DES FEMMES 1991

Pour beurre

(pi) Or donc la salle du Conseil national abritera les 7 et 8 février une «session des femmes», comme contribution aux activités utopiques de cette année-anniversaire. Ont été invitées les anciennes parlementaires fédérales, les conseillères d'Etat, les présidentes des législatifs cantonaux, des femmes de 20 ans de chaque canton et des représentantes des milieux culturels et des organisations féminines ainsi que des «relations personnelles des députées en activité». Le public sera exclusivement féminin et seules les femmes-journalistes seront autorisées à garnir les rangs des deux «coins» réservés à la presse. (Ce qui, soit dit en passant, n'est pas un cadeau quand on sait que les représentant-e-s des médias suivent habituellement les débats sur le circuit interne de

télévision, depuis leur place de travail.) Le bruit court que M^{me} Kopp aurait trouvé le temps de venir à Berne les 7 et 8 février...

En fait, cette assemblée se réunira pour la galerie. La première journée sera consacrée aux discours. Et la seconde se passera en groupes de travail, le plénum devant ensuite approuver une résolution. Et ce sera fini, au revoir mesdames.

Où diable est passée cette utopie dont on nous a rebattu les oreilles? Puisqu'on a convoqué une session des femmes, jouons le jeu! On aurait pu tenir une véritable assemblée, ayant le pouvoir, durant ses deux jours de session, de légiférer. C'eût été original et intéressant. Mais évidemment un peu plus risqué que de réunir ce que le pays compte de femmes actives politiquement pour en faire un événement en soi.

Cet exercice frileux montre bien la signification galvaudée de l'utopie du 700^e. ■